



**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

***Laissons les pauvres gagner leur vie !***  
**La campagne gagne des appuis !**

**Rouyn-Noranda, mercredi 7 décembre 2016** – La campagne « Laissons les pauvres gagner leur vie ! » lancée par la Table d'action contre la pauvreté (TACPAT), le 1<sup>er</sup> novembre dernier, est maintenant en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. Ainsi, après avoir multiplié ses appuis auprès d'organisations, villes, municipalités, organismes ainsi que de nombreux citoyens et citoyennes de la région, la campagne vise maintenant des appuis à travers tout le Québec.

Depuis son lancement, plus d'une trentaine d'organisations, villes, municipalités et organismes ainsi que plus d'une centaine de citoyens et de citoyennes ont adhéré à la revendication de cette campagne soit : **de consentir aux personnes recevant des prestations d'aide sociale, de travailler en fonction de leurs capacités et ce, jusqu'à l'atteinte d'un revenu équivalent à la mesure du panier de consommation (MPC)<sup>1</sup>, soit 17 246\$ (2013) et ce, sans réduire ses prestations d'aide sociale.** Selon Martine Dion de la Ressourcerie Bernard-Hamel : « Cette mesure qui permettrait à une personne d'intégrer le marché du travail de façon graduelle en fonction de sa capacité serait une mesure gagnante pour la personne assistée sociale, pour la communauté, pour les employeurs et pour l'État ».

La TACPAT invite la population à agir et à être solidaire de cette revendication du gros bon sens, qui ne coûterait rien à l'État et qui améliorerait les conditions de vie de milliers de personnes. « Si l'État du Québec ne veut pas donner, aux personnes qui reçoivent l'aide sociale, un revenu qui leur permet de couvrir leurs besoins essentiels, qu'il les laisse au moins gagner leur vie! »

Depuis plus de 10 ans, la TACPAT, collectif régional du Collectif pour un Québec sans pauvreté, favorise la mobilisation régionale autour de la lutte à la pauvreté. Elle réunit des personnes issues des groupes communautaires locaux et régionaux, des personnes en situation de pauvreté, des militantes et des militants et elle est supportée par des organisatrices et des organisateurs communautaires.

-30-

Pour information :  
Jean-Pierre Héту  
Porte-parole de la TACPAT  
Tél : 819-279-2312

---

<sup>1</sup> Mesure du panier de consommation : mesure élaborée par Ressources humaines et développement des compétences Canada en consultation avec les provinces et les territoires est basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le panier comprend la nourriture (28 %), les vêtements (10 %), le logement (31 %), le transport (6 %) et 25% pour les autres dépenses : ameublement, téléphone, fournitures scolaires, frais de garde, soins de santé non assurés, hygiène personnelle, assurances...